

Conclusion générale

Les informations recueillies nous permettent de dire que le niveau critique de corrosion N'est pas encore atteint dans la majeure partie de l'installation des chaudières, elles montrent Que le problème de la corrosion y est bien réel et nécessite une imminente prise en charge, surtout en ce qui concerne les zones les plus sensibles (soudures, coudes ...).

Pour ce qui est des revêtements utilisés auparavant, un mauvais assortiment de peintures se révèle souvent inefficace au meilleur des cas et au pire des cas peut même s'avérer néfaste pour le support.

De plus les sommes importantes engagées pour la réhabilitation des bacs et des conduites vont inclure des coûts (arrêt du chaudière) qui ne font réellement partie de la réhabilitation proprement dite.

Ceci montre que tout est inter relié, et de ce fait nos recommandations doivent être toutes mises en pratique afin de vraiment améliorer le contrôle et la bonne tenue des équipements

En règle générale , dans un plan de maintenance il est recommandé dans les cas où une défaillance est constatée, de procéder comme suit :

1. Recherche de la raison de la défaillance : phénomène de dégradation et son origine
2. Evaluation des solutions de réparation envisageables compte tenu des caractéristiques de mise en œuvre du matériau, des règles de conception des assemblages, de l'accessibilité de la zone à réparer, . . .
3. Mise au point du mode opératoire de réparation choisi : descriptif des étapes de réalisation et du contrôle éventuel de chacune de ces étapes
4. Surveillance de la réparation: liste des opérations d'inspections à effectuer aux étapes critiques permettant d'éviter des défauts rédhibitoires
5. Descriptif du plan d'inspection de l'équipement réparé en service et à l'arrêt: évaluation des risques de dégradation de la réparation et définition des moyens et des périodicités des contrôles à effectuer en service et aux arrêts ultérieurs.

il est important pour l'élaboration du calendrier le procéder comme suit:

1. découper l'installation en sous-ensembles de mêmes conditions de service.

Conclusion générale

2. Rédiger une manuelle corrosion.
3. Identifier les vérifications à faire, choix des moyens et périodicité' des contrôles.
4. Étude et rédaction du plan d'inspection